FONGICIDE DECREE® 50 WDG

Groupe	17	Fongicide

Granulé dispersable dans l'eau concentré à 50 %, à utiliser sous forme de pulvérisation pour supprimer les pathogènes *Botrytis* dans les semis de tomates de plein champ cultivés en serre, les concombres de serre, la laitue de serre, les tomates de serre et les plantes d'ornement

Non destiné à l'usage résidentiel

HORTICOLE

ATTENTION



POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE :
Fenhexamide……………………………………………………………………………50 %
AVERTISSEMENT : contient l'allergène sulfites

N° D'HOMOLOGATION 26132 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 500 g

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA, LLC
15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513, USA

Renseignements sur le produit : 1-866-761-9397

AVIS À L'UTILISATEUR
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires.* L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS	
En cas de contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'ingestion	Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas d'inhalation	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. **POUR TOUTE AIDE MÉDICALE D'URGENCE 24 HEURES SUR 24** Appeler PROSAR au 1-866-303-6952	

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Traiter le patient selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
NE PAS retourner dans la zone traitée dans les 4 heures suivant l'application. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Rincer immédiatement le concentré de la peau ou des yeux avec de l'eau. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Après l'emploi, se laver les mains et toute autre surface de peau exposée. Durant l'emploi, ne pas manger, boire ni fumer. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements avant de les remettre. Éviter la dérive de pulvérisation. Éviter la contamination des étangs, des ruisseaux, des rivières et de la végétation à préserver. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, des aliments pour animaux, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Respecter les zones tampons appropriées établies par la province autour des plans d'eau et des marécages. Mettre une chemise à manches longues et des pantalons durant toutes les activités. De plus, mettre des

gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations et lorsque le produit est appliqué avec de l'équipement portatif.
Nota : Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site web de Croplife Canada au www.croplife.ca.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES
Ce produit est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Ne pas contaminer les zones aquatiques, y compris les lacs, rivières, mares vaseuses, étangs, ravins, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et marécages, ni les habitats marins/estuariens par suite d'une pulvérisation hors cible, du nettoyage de l'équipement et des contenants ou de l'élimination des déchets.

Utilisation dans les serres :
Faire en sorte que les effluents contaminés ou le ruissellement n'atteignent pas les systèmes aquatiques.

Application par pulvérisateur à jet porté :
Ne pas diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes et mettre hors service les buses dirigées vers l'extérieur en bout de rang et dans les rangs extérieurs. Ne pas appliquer pendant les périodes de calme plat, lorsque les vents soufflent en rafales ou si la vitesse du vent excède 16 km/heure sur le site du traitement.

Pour protéger les habitats non ciblés, la pulvérisation hors cible ou la dérive sur les habitats sensibles doit être évitée. Une zone tampon de 7 mètres est requise entre le côté de la rampe sous le vent et la section la plus rapprochée des habitats aquatiques sensibles tels que lacs, rivières, mares vaseuses, étangs, ravins, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et marécages.

ENTREPOSAGE : Peut être entreposé à la température ambiante. Conserver dans le contenant d'origine. Ce produit ne doit pas être entreposé à des températures extrêmes. Pour fermer l'emballage, faire en sorte qu'il soit plié de façon à former un joint étanche et entreposer dans un endroit sec. Les insecticides et fongicides doivent être tenus à l'écart des herbicides afin de prévenir tout risque de contamination croisée.

GESTION DES DÉVERSEMENTS : Nettoyer immédiatement. Mettre le produit et l'agent de nettoyage contaminé dans un contenant pour déchets chimiques. Laver la surface contaminée avec de l'eau et du savon. Ramasser le liquide de lavage avec un absorbant et déposer dans un contenant jetable.

POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE, 24 HEURES SUR 24
(déversement, fuite, incendie, exposition ou accident)
Appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300

ÉLIMINATION :
1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.

4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DECREE 50 WDG est un fongicide phytoprotecteur du type carboxamide de cyclohexane utilisé pour supprimer la moisissure grise (*Botrytis cinerea)* dans les semis de tomates de plein champ cultivés en serre, les concombres de serre, la laitue de serre, les tomates de serre et les plantes d'ornement. Ce produit doit être utilisé dans le cadre d'un programme de gestion antiparasitaire avec d'autres produits, de manière à assurer la protection des cultures tout au long de la saison. Appliquer sous forme de pulvérisation avec de l'équipement terrestre en utilisant suffisamment d'eau pour obtenir une couverture complète des plants. La densité du feuillage ou la croissance excessive empêche souvent une couverture appropriée; ajuster les volumes de pulvérisation en conséquence. Dans les 30 jours suivant la dernière application, ne pas resemer de cultures vivrières autres que celles qui sont mentionnées sur l'étiquette.

GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que DECREE 50 WDG contient un fongicide du groupe 17. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à DECREE 50 WDG et à d'autres fongicides du groupe 17. Une perte graduelle ou totale du degré d'éradication peut se produire avec le temps si ces fongicides sont utilisés à répétition dans les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, utiliser DECREE 50 WDG ou d'autres fongicides du Groupe 17 en alternance avec ceux de groupes différents capables d'éradiquer les mêmes pathogènes. Éviter de faire plus de 2 applications consécutives de DECREE 50 WDG ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une saison.
- Utiliser des mélanges en réservoir comprenant un fongicide d'un groupe différent, lorsqu'un tel usage est permis.
- Les fongicides doivent être utilisés en suivant un programme de gestion intégrée des parasites (GIP) qui prévoie le dépistage et la tenue de dossiers et envisage des pratiques culturales, biologiques et autres méthodes d'éradication chimiques.
- Contrôler les populations de parasites traitées afin de déceler toute manifestation de résistance.
- Si la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'emploi. Cesser l'utilisation de ce produit et utiliser un autre fongicide présentant un site d'action ciblé différent, s'il existe.
- Communiquer avec le spécialiste agricole de la région ou avec des conseillers agricoles agréés pour obtenir d'autres recommandations en matière de gestion de la résistance aux pesticides et de GIP, relativement à des cultures et à des pathogènes précis.
- Pour d'autres renseignements ou pour signaler d'éventuels cas de résistance, communiquer avec ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA CORPORATION au 1-866-761-9397.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE
En premier lieu, le matériel utilisé doit être propre. Préparer uniquement la quantité de bouillie nécessaire pour traiter la zone préétablie ou la zone pouvant être traitée au cours d'une période de temps raisonnable. Verser suffisamment d'eau propre dans le réservoir de pulvérisation pour préparer la moitié de la charge. Mettre en marche le système d'agitation du réservoir. Agiter pour bien mélanger tout en ajoutant le reste d'eau nécessaire. Maintenir l'agitation durant le mélange et l'application. NE PAS laisser reposer la bouillie de pulvérisation sans agitation. Appliquer avec du matériel de pulvérisation bien calibré. Si l'agitation est interrompue pour une raison ou une autre, la bouillie de pulvérisation doit être remélangée à fond avant d'être utilisée de nouveau.

APPLICATION
Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire pour pulvériser la zone à traiter. Maintenir l'agitation durant le mélange et l'application. Appliquer dès que la bouillie de pulvérisation est prête. Advenant le moindre délai d'application, poursuivre l'agitation du mélange. NE PAS laisser reposer la bouillie de pulvérisation sans agitation. Si l'agitation est interrompue pour une raison ou une autre, la bouillie de pulvérisation doit être remélangée à fond avant d'être utilisée de nouveau. Ne pas appliquer si des averses sont prévues dans les six heures suivant l'épandage. Ne pas faire d'irrigation par aspersion dans les six heures suivant l'épandage.

Appliquer en utilisant uniquement de l'équipement terrestre à volume élevé, à volume faible ou à volume très faible (brumisateurs non thermiques, nébulisateurs, etc.). NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'équipement d'épandage thermique.

NE PAS appliquer ce produit au moyen de quelque type de système d'irrigation que ce soit.

L'épandage complet des parties aériennes de la plante est essentiel pour lutter contre les infections causées par *Botrytis*. Le calibrage et le fonctionnement appropriés de l'équipement de pulvérisation sont essentiels à un traitement efficace. Pour plus de renseignements, consulter le manuel d'utilisation du fabricant du pulvérisateur, les catalogues de buses de pulvérisation et/ou votre conseiller agricole. Éviter de faire plus de 2 applications consécutives de ce produit. Après la seconde application, utiliser un autre botryticide pendant deux applications consécutives avant de réappliquer la matière active de ce produit (fenhexamide). Consulter le conseiller horticole local pour connaître les produits de rechange les plus appropriés.

DOSES D'APPLICATION
Lire attentivement et bien comprendre l'étiquette qui suit relativement au mode d'emploi et aux restrictions.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres qu'Arysta LifeScience et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Arysta LifeScience ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Arysta LifeScience de toute

responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

SEMIS DE TOMATES DE PLEIN CHAMP CULTIVÉS EN SERRE

Pour supprimer *Botrytis cinerea* (moisissure grise) dans les semis de tomates de plein champ cultivés en serre, appliquer 1,5 kg de produit par hectare (0,75 kg m.a./ha) en pulvérisation foliaire. Répéter le traitement à intervalles de 7 à 10 jours si les conditions continuent de favoriser le développement de la maladie. Ne pas faire plus de 2 applications par cycle de culture. Les applications peuvent être effectuées jusqu'au repiquage mais au moins 60 jours avant la récolte (DAAR = 60 jours).

CONCOMBRES DE SERRE

Pour supprimer *Botrytis cinerea* (moisissure grise) dans les concombres de serre, appliquer 1,5 kg de produit par hectare (0,75 kg m.a./ha) en pulvérisation foliaire. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'environ 500 L (petits plants) à 1 500 L (plants de grande taille ou à maturité). Débuter l'application lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Répéter le traitement après 7 jours si les conditions continuent de favoriser le développement de la maladie. Ne pas faire plus de 2 applications par cycle de culture. Les applications peuvent être effectuées jusqu'à un jour avant la récolte (DAAR = 1 jour). Ne pas appliquer plus de 3 kg de DECREE 50 WDG par hectare par saison. La dose d'application de base doit prévoir 1,5 kg de produit par hectare appliqué dans un volume de support approprié afin d'obtenir une couverture complète de toutes les surfaces de la plante. Par exemple, pour l'application de 1 000 litres d'eau par hectare, bien mélanger 1,5 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir toutes les parties aériennes de la plante. Durant le mélange et l'application, prendre soin de ne pas dépasser la dose de 1,5 kg de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

LAITUE DE SERRE

Pour supprimer *Botrytis cinerea* (moisissure grise) dans la laitue de serre, appliquer 1,5 kg de produit par hectare (0,75 kg m.a./ha) en pulvérisation foliaire. Débuter l'application lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Répéter le traitement après 7 jours si les conditions continuent de favoriser le développement de la maladie. Ne pas faire plus de 2 applications par cycle de culture. Les applications peuvent être effectuées jusqu'à trois jours avant la récolte (DAAR = 3 jours). Ne pas appliquer plus de 3 kg de DECREE 50 WDG par hectare par saison.

TOMATES DE SERRE

Pour supprimer *Botrytis cinerea* (moisissure grise) dans les tomates de serre, appliquer 1,5 kg de produit par hectare (0,75 kg m.a./ha) en pulvérisation foliaire. Répéter le traitement à intervalles de 7 à 10 jours si les conditions continuent de favoriser le développement de la maladie. Ne pas faire plus de 3 applications par cycle de culture. Les applications peuvent être effectuées jusqu'à un jour avant la récolte (DAAR = 1 jour). **LES TOMATES DE SERRE NE DOIVENT PAS SERVIR À LA TRANSFORMATION.**

Pour les semis de tomates de plein champ cultivés en serre, les concombres de serre, la laitue de serre et les tomates de serre, la dose d'application de base doit prévoir 1,5 kg de produit par hectare appliqué dans un volume de support approprié afin d'obtenir une couverture complète de toutes les surfaces de la plante. Par exemple, pour l'application de 1 000 litres d'eau par hectare, bien mélanger 1,5 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir toutes les parties aériennes de la plante. Durant le mélange et l'application, prendre soin de ne

pas dépasser la dose de 1,5 kg de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

PLANTES D'ORNEMENT CULTIVÉES À L'EXTÉRIEUR ET EN SERRE
(telles que violettes africaines, géraniums, pétunias, poinsettias et rosiers)

Ce mode d'emploi s'appuie sur les résultats des programmes d'essai du produit. Cependant, il est impossible de tester ce produit avec toutes les espèces de plantes et tous les cultivars. Un essai préliminaire à petite échelle doit être effectué pour vérifier la sensibilité du cultivar avant d'utiliser ce produit sur un plus grand nombre de plantes. Pour les espèces non mentionnées sur l'étiquette, l'utilisateur assume tout risque de dommages à la culture causés par la phytotoxicité ou la maladie.

Pour supprimer *Botrytis cinerea* (moisissure grise) dans les plantes d'ornement, appliquer 1,12 kg de produit par hectare (0,56 kg m.a./hectare). Commencer les applications lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie, mais avant l'établissement de la maladie. Les applications doivent être faites à intervalles de 7 à 14 jours en présence de nouvelles pousses terminales, à l'aide d'équipement permettant d'obtenir une couverture complète. Lorsque les conditions favorisent une infestation grave, appliquer à intervalles de 7 jours.

La dose d'application de base doit être de 1,12 kg de produit par hectare appliqué dans un volume de support approprié afin d'obtenir une couverture complète de toutes les surfaces de la plante. Par exemple, pour l'application de 1 000 litres d'eau à l'hectare, bien mélanger 1,12 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir toutes les parties aériennes de la plante. Durant le mélange et l'application, prendre soin de ne pas dépasser la dose de 1,12 kg de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

Pour les plantes d'ornement cultivées à l'extérieur, NE PAS appliquer plus de 6,8 kg de produit par hectare par année (3,4 kg m.a./hectare/année). NE PAS faire plus de 6 applications par année.

Pour les plantes d'ornement cultivées en serre, NE PAS appliquer plus de 6,8 kg de produit par hectare par culture (3,4 kg m.a./hectare/culture). NE PAS faire plus de 6 applications par culture.

Le fenhexamide a été inventé et est produit par Bayer AG, Allemagne.
DECREE® est une marque déposée d'Arysta LifeScience North America Corporation.